

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 22 JANVIER 2026 à 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Hervé OZIL, Mme Marianne PAILLERON, M. Patrick ASTIER, Mme Sylvie CANTA, Mme Laurence HOTTE, Mme Michelle FROMONT, M. Nordine BOUZRAA, Mme Hélène BERTRAND, M. David ALBRAND.

Absents : M. Denis ROUME qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
M. Gwenaël CHAZOT qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Nordine BOUZRAA qui donne procuration à Mme Michelle FROMONT.
Mme Sidonie JABBOUR qui donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_02 : SERVICE DE L'EAU – NON-VALEUR

La Trésorerie présente un tableau d'admission en non-valeur pour un total de 917,84 €.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, avec 12 POUR et 3 ABSTENTION, décide de passer en non-valeur la somme de 917,84 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Mme Laurence HOTTE,
Secrétaire de séance

M. Bernard CHEVILLIAT,
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le 27 JAN. 2026 SLO
ID : 007-210701264-20260122-DE_2026_02-DE